

AIDE-MÉMOIRE Écoproduction artistique



AFFICHE TA
CULTURE
CIRCULAIRE
propulsé par **COMITÉ 21**

SOMMAIRE

INTRODUCTION 1

Six dimensions du développement durable 3

Douze principes de l'économie circulaire 6

Synergies artistes et entreprises 7

Matières résiduelles industrielles à valoriser 8

Artistes lauréats 9

À propos du Comité 21 Québec 20

TINA MARAIS

Artiste textile et visuelle
Première lauréate du projet d'écoproduction artistique
2020-2023

Tina Marais est une artiste textile et visuelle canadienne qui vit et travaille dans la grande région de Montréal. Elle est née en 1977 en Afrique du Sud. Elle est diplômée de l'Open Window Art Institute de Pretoria, en Afrique du Sud, où elle a étudié la communication visuelle. Elle est également diplômée de la maîtrise en pratiques des fibres et des matériaux à l'Université de Concordia. Tina Marais est lauréate de bourses du CAC, du CALQ et de l'Université de Concordia.



Crédit photos :
Josiane Farand, L'Art de Capter

INTRODUCTION

En 2018, le Comité 21 Québec a lancé le projet pilote innovant *Écoproduction artistique, qui unie artistes et entreprises*, dans le but de susciter une réflexion sur le changement de paradigme nécessaire concernant la perception des matières résiduelles industrielles sur un territoire. Pour illustrer ce projet, vous êtes invités à découvrir les réalisations des artistes lauréats 2020-2023 et 2024-2026 dans ce document.

Dans le but d'accélérer le développement d'une culture tournée vers la circularité des ressources sur un territoire, Le Comité 21 Québec, en collaboration avec le Conseil des arts et de la culture de Vaudreuil-Soulanges, a mis en place l'initiative *Affiche ta culture Circulaire*.

Cette démarche vise à sensibiliser et à éduquer non seulement les entreprises et les artistes, mais également le grand public aux enjeux des matières résiduelles et à la valeur intrinsèque de ces ressources. Elle promeut en outre la culture de la circularité au Québec.

Les artistes sont ainsi encouragés à concevoir des pièces utilitaires, écoconçues, artistiques et destinées à être produites en série limitée à partir de matières résiduelles industrielles.

Mais qu'entend-on par une trajectoire écoresponsable pour les artistes désireux d'incorporer le développement durable et la circularité des ressources dans leur démarche artistique ?

Le développement durable se définit comme un mode de développement qui satisfait les besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs.

Au Québec, le développement durable s'articule autour de piliers fondamentaux (environnemental (E), social (S) et économique) et est encadré par des principes stricts. La dimension culturelle (C) fait partie intégrante du développement durable au gouvernement du Québec et elle est indissociable des autres dimensions.

Le Comité 21 Québec intègre également les dimensions éthiques et de gouvernance (G), en s'appuyant sur les principes énoncés dans les référentiels ISO 26000 et IWA 48, les normes ISO 14001 et ISO 59001 ainsi que sur la grille de développement durable de l'Université du Québec à Chicoutimi, de l'Institut de la Francophonie pour le développement durable et de l'Organisation International de la Francophonie.

En outre, les facteurs ESG+C et les principes de l'économie circulaire s'inscrivent pleinement dans une démarche de développement durable. Le schéma ci-dessous illustre les interrelations, qui peuvent varier, entre les différentes dimensions du développement durable, tant au niveau d'un territoire que d'une organisation, ainsi que dans le cadre de projets.



Schéma I : Dimensions du développement durable, territoire, organisation et projet

Ce document a pour objectif de servir d'aide-mémoire aux artistes. À travers les pages, les différentes dimensions du développement durable ainsi que les principes de l'économie circulaire sont présentés et illustrés par les oeuvres des artistes.

En conclusion, il est essentiel de reconnaître l'importance des dimensions du développement durable et des principes de l'économie circulaire dans notre société actuelle. En intégrant ces valeurs dans les pratiques artistiques et industrielles, nous pouvons contribuer à un avenir plus durable et responsable. Ensemble, nous avons la capacité de transformer nos territoires et nos projets en véritables exemples de circularité et de respect des ressources.

SIX DIMENSIONS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE



Culturelle

La dimension culturelle dans l'ESG + C est un facteur pivot pour réussir la transition économique. La culture est porteuse de sens, de valeurs et d'enracinement.

Elle est aussi catalyseur d'innovation, de créativité et de création de richesse. Elle est un élément structurant des sociétés et d'interconnexion avec la nature.

L'affirmation du caractère francophone et la diversité sont célébrées et valorisées comme facteur de créativité, d'innovation et de construction des savoirs.

Avec les peuples autochtones, l'axe culturel est intuitif, formel et transversal à travers toutes les dimensions du développement durable.

EXPRESSION CULTURELLE, CROYANCES, OPINIONS, CULTURE LIÉE À LA NATURE ET À LA BIODIVERSITÉ, LE PATRIMOINE, LA DIVERSITÉ, L'ÉQUITÉ, LA LANGUE, LE DIALOGUE, LES PRATIQUES ARTISTIQUES ET CULTURELLES POUR UNE TRANSITION CRÉATIVE AVEC UN IMPACT SUR LE DÉVELOPPEMENT IDENTITAIRE CULTUREL LOCAL.



Environnementale

La dimension environnementale dans l'ESG + C c'est la santé et la sécurité des communautés humaines et la préservation des écosystèmes qui entretiennent la vie et la paix.

La gestion des matières premières revient à mettre sur pied un système qui gère la maîtrise de leur utilisation, mais également la réduction, le réemploi, le recyclage, la valorisation et l'élimination des matières résiduelles générées lors du cycle de vie du produit et du service. Une bonne gestion des ressources vise à réduire à la source, à préserver l'eau et à diminuer la consommation d'énergie et ainsi, réduire les émissions de gaz à effet de serre. Tous les autres types de pollution (sols, air, bruit, odeurs, etc.) sont aussi visés pour éviter à la source les nuisances.

L'organisation travaille en toute conformité en collaboration avec les parties prenantes concernées et innove pour diminuer ses impacts environnementaux et pour protéger la biodiversité et la nature.

RÉDUCTION À LA SOURCE (EAU, ÉNERGIE, RESSOURCES) ET DU GASPILLAGE ET CIRCULARITÉ DE CELLES-CI, RÉDUCTION DES GAZ À EFFET DE SERRE (GES), PROTECTION DES SOLS ET DES PAYSAGES, INTÉGRATION DES CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX DANS LES DÉCISIONS, PARTICIPATION À LA PRÉSERVATION DES ÉCOSYSTÈMES Y COMPRIS LOCAUX.



Sociale

La dimension sociale dans l'ESG + C vise l'hygiène, la santé et la sécurité et le développement des compétences pour tous et comprend l'équité sociale pour permettre le plein épanouissement de tous les gens, l'essor des organisations et des communautés dans le respect et la diversité.

Les conditions de travail incluent l'environnement de travail, les avantages sociaux et toute autre forme de reconnaissance. La manière dont l'organisation permet de concilier activité professionnelle et épanouissement personnel est aussi considérée.

Améliorer le niveau de compétence d'une organisation permet d'augmenter les chances de mieux gérer tous types de risques.

SANTÉ, HYGIÈNE, SÉCURITÉ, CONFORMITÉ ET RESPONSABILITÉ INDIVIDUELLE ET COLLECTIVE, RÉDUCTION DES NUISANCES (BRUIT, POUSSIÈRES, ODEURS), DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES, DIVERSITÉ ET ÉQUITÉ, DROITS HUMAINS ET DÉMOCRATIE, RÉSILIENCE FACE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET PARTICIPATION À L'IMPACT SOCIAL LOCAL.



Économique

La dimension économique du développement durable est la capacité à maintenir et à développer un ensemble d'indicateurs et de pratiques qui permettent d'évaluer la situation économique et financière de l'organisation. L'organisation utilise les critères des six dimensions du développement durable à titre de levier de croissance et d'innovation à court et à long terme.

L'organisation a mis en place une politique d'approvisionnement responsable et autres politiques selon une logique d'accompagnement et d'amélioration continue.

L'organisation consulte, intègre et implique ses parties prenantes face aux enjeux et aux problématiques de son organisation et de son territoire. Une économie qui évolue dans la sobriété et la solidarité afin d'offrir une richesse collective aux générations futures.

QUALITÉ, DURABILITÉ DU PRODUIT, PRODUCTION ET CONSOMMATION RESPONSABLE, VIABILITÉ FINANCIÈRE, CRÉATION DE RICHESSE, CONDITIONS DE TRAVAIL ET IMPACT SUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LOCAL.



Éthique

La dimension éthique du développement durable signifie entre autres la compréhension de l'impact de l'organisation sur le développement de ses employés, de ses fournisseurs et de ses clients et de son territoire qu'il soit relié, d'une part, à la création de richesse, d'emplois directs ou à l'amélioration de la qualité de vie des organisations avec qui elle fait affaire et de la communauté et, d'autre part, à la participation de l'organisation au développement économique régional.

L'organisation protège la biodiversité, le paysage naturel, le patrimoine et les cultures locales là où elle œuvre de manière directe ou indirectement par la voie de ses fournisseurs de sa chaîne de valeur. L'organisation évolue avec le dialogue dans la transparence et en toute humilité.

PARTICIPATION À LA CHAÎNE DE VALEUR ÉTHIQUE, INDIVIDUELLEMENT ET COLLECTIVEMENT, ÉQUITÉ, SOLIDARITÉ, PROTECTION DES ÉCOSYSTÈMES, DU PATRIMOINE ET DES CULTURES LOCALES.



Gouvernance

La dimension gouvernance dans l'ESG + C s'exprime par le dialogue sociétal, organisation et territoire, et permet de gérer les risques, d'anticiper les divergences, d'identifier les résistances possibles, de faciliter la coopération, de renforcer les capacités d'influence et, finalement, de créer une relation de confiance au sein d'une équipe collaborative ou transversale et d'une communauté apprenante avec les gens.

La gouvernance d'une organisation est un ensemble de dispositions légales, réglementaires ou de pratiques qui délimitent l'étendue du pouvoir de recherche et du développement des responsabilités de ceux qui sont chargés d'orienter durablement l'organisation ou le territoire.

PARTICIPATION, COLLABORATION, COOPÉRATION, RESPONSABILISATION, COHÉRENCE, GESTION DU RISQUE, PRÉVENTION ET PRÉCAUTION, GESTION DURABLE, DIALOGUE, COMMUNICATION ET REDDITION DE COMPTES.



DOUZE PRINCIPES DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE COMME TRANSMISSION DES VALEURS



1 Écoconception

Intégration des aspects environnementaux dès la conception des produits et services de façon à minimiser les impacts durant tout leur cycle de vie.

2 Consommation et approvisionnement responsables

Intégration du développement durable et de la responsabilité sociétale dans les processus d'achats ou d'acquisition de biens et services par les consommateurs ou les organisations privées et publiques.

3 Optimisation des opérations

Amélioration de chacun des processus de l'organisation en cherchant à réduire la consommation de matières premières, d'énergie, d'eau ainsi que les rejets.

4 Économie collaborative

Ensemble d'échanges entre des usagers qui mise sur l'utilisation partagée, la production collaborative et le troc. Sont privilégiés la mutualisation temporaire de ressources ou la redistribution définitive de biens avec ou sans compensation.

5 Location court terme

Utilisation de biens ou de services dans un cadre défini contre une rémunération.

6 Entretien et réparation

Action de maintenir en bon état un objet afin de prolonger sa durée de vie.

7 Don et revente

Remise en circulation de biens usagés en les donnant ou les vendant à une tierce partie.

8 Reconditionnement

Remise à neuf d'un objet dans le but de le revendre.

9 Économie de fonctionnalité et de coopération

L'économie de la fonctionnalité et de la coopération consiste à fournir aux entreprises, individus ou territoires, des solutions intégrées de services et de biens reposant sur la vente d'une performance d'usage ou d'un usage et non sur la simple vente de biens. Ces solutions doivent

permettre une moindre consommation de ressources naturelles dans une perspective d'économie circulaire (ADEME).

10 Écologie industrielle

Réseau d'entreprises et de collectivités maillées entre elles par des échanges de matières (ex. : sous-produits), d'eau ou d'énergie. Ces échanges forment des synergies. Les rejets de l'un deviennent les matières premières de l'autre. Les termes « symbiose » ou « symbiose industrielle » sont souvent utilisés.

11 Recyclage et compostage

Le recyclage est l'utilisation, dans un procédé manufacturier, d'une matière récupérée en remplacement d'une matière vierge. Le compostage est un procédé de traitement biologique qui permet la biodégradation des matières organiques sous l'action de microorganismes aérobies.

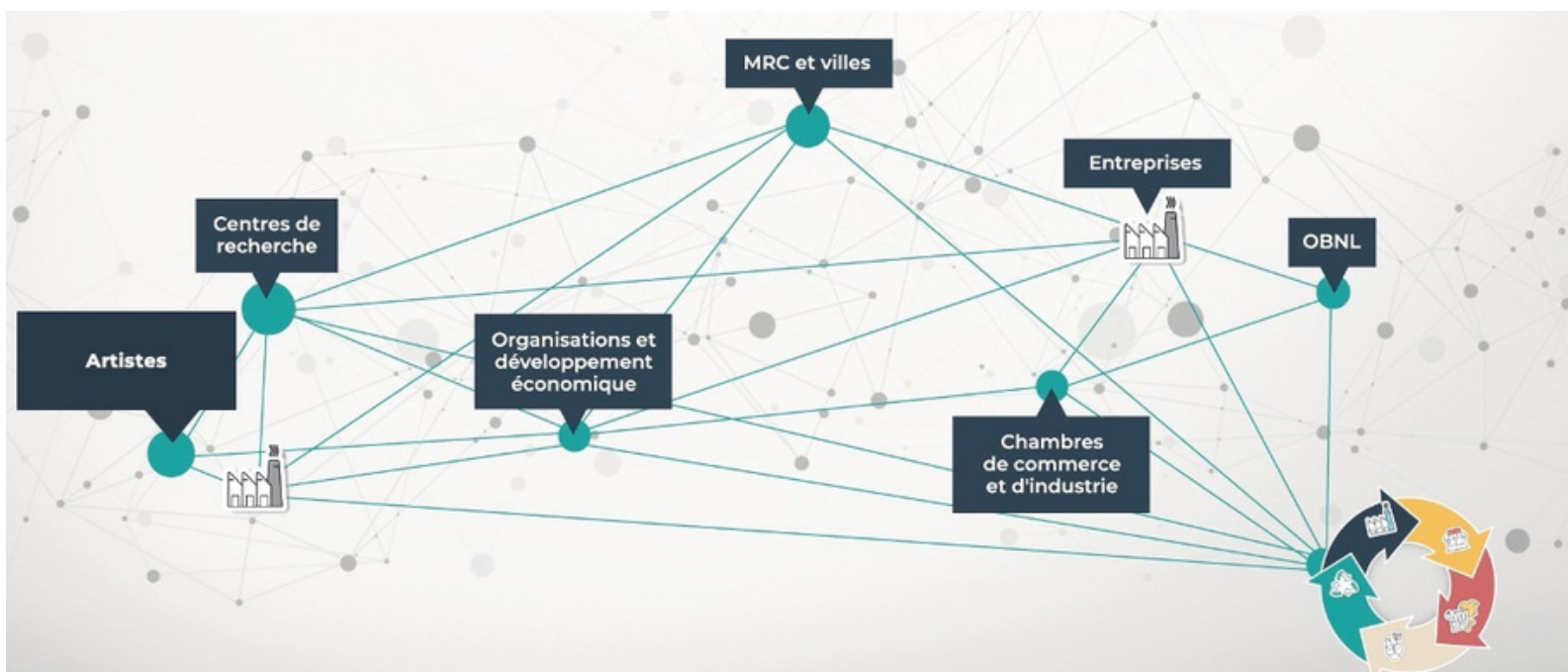
12 Valorisation

Toute opération qui ne constitue pas de l'élimination et qui vise à obtenir, à partir de matières résiduelles, des produits utiles ou de l'énergie.

Source: graphique adapté des stratégies de circularité de Recyc-Québec

SYNERGIES ARTISTES ET ENTREPRISES

- Les artistes sont invités à connaître les principes de l'économie circulaire, de les appliquer et d'expliquer dans leur démarche artistique leur processus de création selon les facteurs ESG+C;
- Les artistes peuvent demander des échantillons de résidus disponibles et les matériaux de base pour évaluer leur projet de création; de nouveaux matériaux peuvent être identifiés avec le Comité 21 pour faciliter la réalisation du concept de l'artiste;
- Le Comité 21 peut accompagner l'artiste dans sa recherche d'information sur les données techniques des résidus et l'appuyer dans sa création de valeur artistique;
- Le Comité 21 encourage les artistes à documenter leur processus de création et de confection selon les principes de développement durable et de l'économie circulaire; un fichier Excel est offert par le Comité 21;
- Les créations des artistes pourront éventuellement être étudiées dans un objectif de création en série limitée locale et mises en marché par des entreprises d'économie sociale ou d'autres types, en collaboration avec les artistes et les entreprises participantes. C'est une opportunité de création de réseaux et de projets créatifs.



MATIÈRES RÉSIDUELLES INDUSTRIELLES POTENTIELLES À VALORISER

La liste ci-dessous présente des exemples de matières résiduelles industrielles couramment disponibles. Les experts en économie circulaire au sein des industries identifient constamment de nouvelles matières problématiques à valoriser. Les opportunités de créer des synergies sont non seulement réelles, mais également porteuses de créativité, tant pour les artistes que pour les entreprises participantes.

La démarche *Affiche ta culture Circulaire* du Comité 21 entretient une collaboration étroite avec des artistes, des industries et d'autres acteurs de symbioses industrielles au Québec. L'objectif est d'identifier les ressources recherchées et de créer des synergies générant des impacts économiques, sociaux, environnementaux et culturels positifs.

Affiches publicitaires du service de transport en commun	Barils en plastique / carton rigide / bois non contaminés	Boîtes de bois et de carton	Emballages de produits cosmétiques	Étiquettes souples de PET
Fils transparents (nylon et polyester)	Granules de plastique	Palettes de bois	Panneaux isolants avec mousse de polyuréthane	Papier et couvertures de livres
Poussière de bentonite	PET aluminisé	Poussières de béton	Poussières de bois	Résidus de peinture
Résidus de plexiglass	Retailles de feuille de métal et de coupe de métal	Retailles de vinyle	Résine de plastique	Skis et planches à neige,
Toiles de bateau et sacs industriels grande capacité	Strapping de métal et de plastique	Tapis de caoutchouc	Textile post-industriel	Toiles en nylon
Tubes métalliques	Tuyaux d'acier	Rubans d'emballage de pièces informatiques	Fil électrique	Purge de Polyéthylène Téréphtalate (PET)

Pour de l'information et en savoir plus sur d'autres matières résiduelles industrielles disponibles, n'hésitez pas à vous renseigner auprès du Comité 21 : info@comite21quebec.org

ARTISTES LAURÉATS : 2024-2026

TRACÉS DE MATIÈRES : RÉCITS EN TRANSFORMATION

La démarche *Affiche ta culture Circulaire* est une collaboration fructueuse avec le Conseil des arts et de la culture de Vaudreuil-Soulanges.

Les six artistes lauréats ont développé des prototypes de produits artistiques, en s'inspirant des principes de l'économie circulaire.

Les six artistes lauréats sont :

- Chloé Beaulac : Papier et bois
- Laurence Boire et Marion Paquette du collectif Scenario colectivo : Tissage de PET et de Nylon
- Dana Edmonds : Textile industriel et emballage
- Jason Jay Gillingham : Métal et bois
- Marie-Josée Gustave : Carton
- Quentin Savignac et Vincent Vandenbrouck du collectif DEÇÀDELÀ : Granule de plastique recyclé, bois, bannière promotionnelle.

L'exposition 2025-2026, intitulée *Tracés de matières : Récits en transformation*, a permis de faire connaître ces réalisations. L'expographie a été conçue par Patil Tchilinguirian, avec le soutien d'Ania Morochnik du Centre d'artistes Agrégat.

L'initiative *Affiche ta culture Circulaire* du Comité 21 a été soutenue financièrement par le Ministère des affaires municipales et de l'Habitation du Québec, dans le cadre du volet Soutien au rayonnement des régions du Fonds régions et ruralité (FRR). La diffusion régionale itinérante de l'exposition a été appuyée financièrement par Montérégie Économique dans le cadre de l'Entente sectorielle de développement pour l'économie et la main-d'œuvre en Montérégie.

Les entreprises participantes, engagées dans la démarche de circularité, ainsi qu'Agrégat, le Centre d'artistes de Longueuil qui apporte son expertise, contribuent au succès de ce projet.





PAPIER ET BOIS
PAPER AND WOOD



Chloé Beulac

ARTISTE

Panneaux acoustiques

Acoustic panels



Source : Comité 21 Québec, Démarche Affiche ta culture Circulaire



TISSAGE DE PET ET DE NYLON **PET AND NYLON WEAVING**



Laurence Boire et Marion Paquette **ARTISTES** **Luminaires** **Light fixture**



Source : Comité 21 Québec, Démarche Affiche ta culture Circulaire



TEXTILE INDUSTRIEL + EMBALLAGE
INDUSTRIAL TEXTILE + PACKAGING



Dana Edmonds
ARTISTE
Vêtements
Clothes



Source : Comité 21 Québec, Démarche Affiche ta culture Circulaire



MÉTAL ET BOIS

METAL AND WOOD



Jason Gallingham

ARTISTE

Chaises

Chair



Source : Comité 21 Québec, Démarche Affiche ta culture Circulaire



CARTON
CARDBOARD



Marie-Josée
Gustave
ARTISTE
Luminaires
Light fixture



Source : Comité 21 Québec, Démarche Affiche ta culture Circulaire

**GRANULE DE PLASTIQUE RECYCLÉ, BOIS
ET BANNIÈRE PROMOTIONNELLE**
**RECYCLED PLASTIC GRANULES, WOOD AND
PROMOTIONAL BANNER**



**Vincent Vandenbrouck
et Quentin Savignac
ARTISTES**
Chaise et ombrière
Shade structure and chair



Source : Comité 21 Québec, Démarche Affiche ta culture Circulaire

PHASE 1 - EXPLORATION CRÉATIVE

Étude du potentiel de l'écoconception du produit

Entreprise : Multifibre du Québec Ltée

Projet pilote : Création de panneaux acoustiques

Le Comité 21 a identifié les résidus manufacturiers à haut potentiel et a développé un partenariat avec l'entreprise. Un appel à proposition de création de deux maquettes a été lancé aux artistes. Trois finalistes ont été retenus à cette première phase de projet et une lauréate a été nommée par un jury (Comité 21, CTTÉI, DEV, Pôle d'économie sociale VHSL). Tous les artistes ont reçu de l'accompagnement en économie circulaire par les experts du Comité 21. Les étapes du travail sont documentées.



PHASE 2 - ÉVALUATION TECHNIQUE

Étude du potentiel de production d'une série de panneaux acoustiques : 2019-2022

Entreprises : Owens Corning Valleyfield, GSR construction

Le projet a évolué en incluant des tests de fabrication et de vérification des normes. L'évaluation des coûts de production et de réalisation a été pris en compte. L'intérêt pour le projet pilote s'est confirmé avec la création d'une œuvre produite pour un bureau d'architectes qui mise sur l'économie circulaire : *mdtp atelier d'architecture*.



PHASE 3 - EXPLORATION COMMERCIALE

Étude pour identifier le modèle d'affaires et le partenaire de fabrication : 2023-2024

Le Comité 21 et le CACVS ont fait la démonstration que des matières résiduelles valorisées dans une démarche d'écoproduction artistique ont un grand potentiel commercial. De plus, Multifibre du Québec et leurs employés avec les partenaires participent au succès de cette innovation. Les impacts d'un tel projet sont positifs aux niveaux environnementaux, sociaux, culturels et économiques.

À droite et ci-dessous : aperçu des panneaux acoustiques développés pour *mdtp atelier d'architecture*.



TINA MARAIS

Première lauréate du projet d'écoproduction artistique
Artiste textile et visuelle

Tina Marais est une artiste textile et visuelle canadienne qui vit et travaille dans la grande région de Montréal. Elle est née en 1977 en Afrique du Sud. Elle est diplômée de l'Open Window Art Institute de Pretoria, en Afrique du Sud, où elle a étudié la communication visuelle. Elle est également diplômée de la maîtrise en pratiques des fibres et des matériaux à l'Université Concordia. Tina Marais est lauréate de bourses du CAC, du CALQ et de l'Université Concordia.

Photos : L'art de capter par Josiane Farand

POTENTIEL DES RETOMBÉES DES BRIOCHES ACOUSTIQUES

PROBLÉMATIQUES, DÉFIS ET RÉSULTATS :

PROBLÉMATIQUE

Répondre aux enjeux environnementaux : environ 892 kg par an de résidus de feutre envoyés à l'enfouissement;

Répondre à une demande de panneaux acoustiques à haute valeur ajoutée.

APPROCHE NOVATRICE

Partager une vision où la culture est un pilier du développement durable dans les entreprises; vision partagée entre le Comité 21 et le CACVS depuis 2015;

Mobiliser les parties prenantes et innover :

- Artistes locaux, CACVS, MRC de Vaudrevil-Soulanges, investisseurs privés, clients potentiels;

Identifier les ressources humaines et financières pour les phases d'exploration créative, évaluation technique et exploration commerciale:

- Établir un processus de commercialisation des brioches acoustiques;
- Définir une logistique de production.

DÉFIS

La conception de la brioche a dû être revue pour intégrer de la colle afin d'assurer que les feutres roulés à l'intérieur de la brioche restent stables;

Plusieurs tests techniques ont dû être réalisés pour trouver la conception optimale pour absorber le son;

La phase d'évaluation technique a révélé qu'un traitement d'ignifugation était nécessaire pour répondre aux normes de sécurité publique sur la propagation d'incendie.

RÉSULTATS ATTENDUS À LARGE ÉCHELLE

(prévisionnel; commercialisation) :

ENVIRONNEMENTAUX

Réduction de flux de matières, ce qui comprend l'enfouissement évité et l'utilisation de matière vierge évitée : 6 050 kg dont 29 % de feutre

Émissions de GES évités pour le transport et l'élimination de la matière : 3628 kg CO₂ eq

ÉCONOMIQUES

Environ 115 000 \$ revenus potentiels pour 892 kg de feutre

Stimulation de l'économie sociale et locale

Création d'emploi

SOCIAUX

Compétences en économie circulaire pour les artistes

Rémunération des artistes à leur juste valeur

Mobilisation des employés de Multifeutre et fierté de contribuer à un projet d'économie circulaire

GOVERNANCE

Comité de pilotage : artistes, gouvernements locaux, associations, entreprises, OBNL

Jury pour le concours du choix de l'artiste de la première édition de l'écoproduction artistique

CULTURELS

Démonstration que la culture peut être un levier important pour transformer les résidus en produits à valeur ajoutée

Promotion de l'écoconception artistique

Démonstration de la connexion constructive entre la culture et l'entreprise

ÉTHIQUE

Intégration des critères ESG – RSE dès la phase 1 avec les artistes, dont les questions éthiques

AUTRE RÉSULTAT

Les brioches acoustiques ont une meilleure capacité d'absorption du son de 18,5 % comparées aux autres modèles de panneaux acoustiques.



À PROPOS DU COMITÉ 21 QUÉBEC

Le Comité 21, créé en 2013, est une entreprise d'économie sociale dont la mission est d'accélérer la mise en œuvre du développement durable en accompagnant les acteurs économiques dans la mise en place de stratégies et d'actions concrètes en ce sens. Le Comité 21 est convaincu que c'est en mobilisant les acteurs des entreprises et des territoires qu'ensemble qu'il sera possible de relever les défis de la transition énergétique, socioécologique et climatique.

Le Comité 21 a entrepris en 2015 la première phase de développement de la symbiose industrielle dans la MRC de Vaudreuil-Soulanges et, depuis septembre 2021, ce programme dédié aux entreprises en collaboration avec les acteurs économiques est déployé dans l'ensemble de la région administrative de la Montérégie sous le nom de Montérégie Circulaire Comité 21.

En 2018, le Comité 21 Québec a lancé le projet pilote novateur *Écoproduction artistique* (artistes et entreprises), en collaboration avec le Conseil des arts et de la Culture de Vaudreuil-Soulanges, visant à soutenir les artistes et les entreprises de Vaudreuil-Soulanges. En 2024, cette initiative prend une nouvelle dimension avec le lancement de la démarche *Affiche ta culture Circulaire*. Enfin, dans le prolongement de sa volonté de créer des projets mobilisateurs, le Comité 21 annonce en 2025 le lancement de sa démarche grand public *Expression Textile Circulaire (ETC)*.

Le Comité 21 est aussi cofondateur du consortium sur le développement de l'expertise en Économie de la fonctionnalité et de la coopération au Québec (EFC-Québec), une des douze stratégies en économie circulaire.

CONTACT



comite21quebec.org



Info@comite21quebec.org



+1 (855) 842 2121





Initiateurs



Partenaires



Partenaire artistique

agrégat

2026